

PHOTO
D'IDENTITÉ

(Joindre 2 photos
d'identité)



Siège Social : 73, rue de Passy 75016 PARIS – RCS PARIS B533217790 – SIRET 53321779000013 – N°TVA FR95533217790

INSCRIPTION

Participant (indiquer le nom exact figurant sur la pièce d'identité utilisée pour le voyage)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. domicile :

Garçon Fille Né(e) le : Nationalité :

Profession du père : Tél. professionnel : Tél. mobile :

Profession de la mère : Tél. professionnel : Tél. mobile :

Adresse e-mail des parents* :

*(nécessaire pour accéder à votre Espace Clients) Envoi des documents concernant les séjours **uniquement par e-mail**.

Est-il inscrit par un comité d'entreprise ? oui non Si oui, lequel ?

Personne à joindre en cas d'urgence : Tél. :

Allergie (à impérativement détailler sur la fiche sanitaire) :

Séjour

Dates : du du

Lieu du séjour : Hébergement (selon le centre) : Collège, résidence ou centre de vacances Famille

À compléter pour un séjour linguistique

Classe actuelle..... Niveau : Débutant Faible Moyen Bon Très bon

Nombre d'années d'étude de la langue : 1^{ère} langue : 2^{ème} langue :

Établissement : Nom du professeur :

Ville :

Hébergement en famille Seul Indifférent Avec un stagiaire

Nom et prénom du camarade :

J'accepte les conditions générales et particulières et confirme l'inscription de mon enfant :

Date et Signature:

CONDITIONS GENERALES

- 1- INSCRIPTION
- 2- PAIEMENT DU SOLDE
- 3- VOYAGE
- 4- DÉSISTEMENT
- 5- GARANTIES ANNULATIONS
- 6- RÉSERVES
- 7- RETOUR DU SEJOUR
- 8- TARIFS
- 9- ENCADREMENT
- 10- SORTIR LE SOIR
- 11- REGLEMENT INTERIEUR - SANCTIONS – RAPATRIEMENTS
- 12- ASSURANCES

1- INSCRIPTION

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-joint et de nous le renvoyer à l'adresse du siège au 73 Rue de Passy 75016 PARIS. Il devra être accompagné de 2 photos d'identité et d'un acompte de 40 % du montant total du stage plus les frais de dossier de 100€ et le montant de la garantie annulation de 85€ si vous l'avez choisie. Le chèque sera adressé à l'ordre de TENNIS KINGDOM.

Vous veillerez également à nous renseigner les noms, prénoms, date de naissance et numéro de passeport VALIDE (formalité obligatoire pour les stages Hors Union Européenne. Pour les USA par exemple, vérifiez sur <http://french.france.usembassy.gov/visas/besoinvisa.html>). Nous vous recommandons de nous transmettre une photocopie du passeport de votre enfant.

A réception de votre inscription, nous vous renverrons :

- un accusé de réception d'inscription
- une facture mentionnant le montant de l'acompte versé et celui restant dû
- une fiche médicale ayant pour but de nous informer des éventuels problèmes de santé du stagiaire (prises de médicaments, allergies spécifiques...). Cette fiche devra être remise au responsable du séjour au moment du départ. Cette fiche devra être accompagnée obligatoirement d'un certificat médical de moins de trois mois attestant de l'aptitude du participant aux activités sportives dominantes du stage. Nous nous réservons la possibilité de refuser l'accès au stage d'un enfant blessé ou étant dans l'incapacité de pratiquer l'activité dominante.
- Les détails concernant le voyage de votre enfant (horaires de départ, présentation et coordonnées de la famille d'accueil et des responsables du stage sur place).
- Deux étiquettes bagages

2- PAIEMENT DU SOLDE

Le solde doit nous être versé au plus tard 6 semaines avant le départ, sans rappel de notre part. Nous n'accusons pas réception des soldes.

Par contre, une facture acquittée peut vous être envoyée sur simple demande. Les stagiaires n'ayant pas soldé leur règlement pourront se voir refuser l'accès au stage.

Selon la législation en vigueur, nous sommes autorisés à encaisser les chèques-vacances ANCV, ainsi que les coupons sport ANCV.

3 - VOYAGE

Le voyage s'effectuera en avion à partir de l'aéroport Roissy CDG. Nous vous fournirons toutes les informations concernant le voyage avant le départ. Les parents devront amener leur enfant au point de rendez-vous fixé à l'heure dite et devront l'accueillir au retour. Quand l'accueil à Paris est organisé par nos soins, l'enfant devra se présenter à l'endroit convenu et à l'heure dite. Les accompagnateurs devant rejoindre l'ensemble du groupe ne pourront attendre les retardataires.

TENNIS KINGDOM ne peut être tenu responsable des changements d'horaires des compagnies de transport. Ces horaires ne pouvant être garantis à l'heure de l'impression de la brochure.

Pour le voyage, les participants devront se munir, soit d'une carte d'identité et d'une autorisation de sortie de territoire en cours de validité (pour les mineurs), cette autorisation s'obtient à la Mairie de votre lieu d'habitation soit d'un passeport en cours de validité (obligatoire hors des pays membres de la communauté européenne).

Ces documents sont indispensables pour le passage de la frontière. Veillez à vous assurer avant le départ de la validité de vos papiers (passeport, carte d'identité et autorisation de sortie de territoire). Nous ne pourrions être tenus responsables d'un refus de passage en douane. Les non ressortissants de la CEE devront bien vérifier la validité de leur visa pour pouvoir entrer dans le pays dans lequel se déroule le stage.

Pour les Etats-Unis, il est obligatoire que les participants procèdent à la formalité ESTA sur le site Internet suivant : <https://esta.cbp.dhs.gov/esta> Cette formalité coûte 14\$.

Pour tout départ hors Europe, tous les participants devront nous faire parvenir 15 jours au maximum avant le départ une photocopie de leur passeport.

Les participants à un séjour dans un pays de la CEE devront se munir de la carte européenne d'assurance maladie de la Sécurité Sociale et la garder avec eux, celle-ci peut permettre de ne pas avancer les frais médicaux en cas de soins durant le stage. Cette carte peut être obtenue sur le site Internet : www.ameli.fr.

Le poids des bagages ne devra pas excéder 20 kg pour les séjours en Europe et 23kg pour les USA. Les éventuels surpoids de bagages sont à la charge des participants.

4 - DÉSISTEMENT

En cas de désistement de la part du participant, une indemnité est retenue par TENNIS KINGDOM ; cette indemnité est calculée ainsi :

Plus de 30 jours avant le départ : 15% du total

De 29 à 15 jours avant le départ : 50%

De 14 jours au départ : 100%

Cette annulation devra se faire par lettre recommandée avec AR.

En outre, les frais de dossier ainsi que le montant de l'assurance annulation éventuellement souscrite seront conservés par TENNIS KINGDOM.

- En cas de retour prématuré du stagiaire pour des raisons familiales (sauf cas d'accident cf. § 5) ou des raisons d'indiscipline graves (ex : vol, violences...), les frais de rapatriement seront à la charge des parents. Tout séjour commencé est dû en intégralité.

- Dans le cas où le participant est absent au point de rendez-vous à l'heure indiquée et manque son départ, cela ne donnera lieu à aucun remboursement.

- Modification demandée par le client : toute modification doit être signifiée par écrit : elle entraînera des frais administratifs forfaitaires de 70€.

- TENNIS KINGDOM se réserve le droit d'annuler 21 jours avant le départ, un séjour dont le nombre de participants serait inférieur à 5 ou de le transférer dans un autre centre où les prestations seraient équivalentes. Les parents en seraient alors informés par lettre recommandée. Dans ce cas, l'intégralité des sommes versées serait remboursée ou reportée sur un autre séjour, selon la demande de la famille sans autre indemnité. Réclamation : notre but est de maximiser la qualité des séjours que nous proposons à vos enfants. Aussi, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou des problèmes rencontrés par vos enfants en cours de stage afin que nous puissions y remédier au plus vite.

5 - GARANTIE ANNULATION

Cette garantie facultative permet le remboursement du coût du séjour en cas de circonstances exceptionnelles justifiées : maladie grave, hospitalisation, décès du stagiaire ou d'un membre de sa famille (grands-parents, parents, frères & soeurs).

Le montant de cette garantie pour les séjours de 1 à 4 semaines est de 55€ pour les séjours en Europe et de 85€ pour les séjours hors Europe. A noter qu'en cas d'utilisation de cette garantie, les frais de dossier et le coût de cette garantie seront conservés par TENNIS KINGDOM

- Séjour longue durée (à partir de 5 semaines)

Possibilité de souscrire une assurance interruption de séjour. Le montant s'élève à 3% du montant total du séjour payable à l'inscription. Le remboursement se fait au prorata des semaines non effectuées – hors frais de dossiers et d'assurance – en cas de décès du participant, de la mère, du père, des frères ou sœurs), en cas de blessure ou maladie grave diagnostiquée par un médecin local et empêchant le stagiaire de poursuivre sa scolarité.

6 - RESERVES

L'organisation ne pourra être tenue pour responsable en cas d'intempéries ou de tout événement de force majeure (grève, retard, accident, évacuation de l'aéroport ou de la gare, perte de bagages...). Dans ces circonstances, tous frais entraînés seront à la charge du participant. De même, notre responsabilité ne pourra être engagée en cas de pertes, oublis ou vols de bagages pendant le voyage ou au cours du séjour.

7 - RETOUR DU SEJOUR

Si les parents sont injoignables durant le séjour et ne peuvent accueillir leur enfant à l'aéroport ou en gare au retour du séjour de leur enfant, Ils devront désigner par écrit avant le début du séjour une tierce personne habilitée à prendre toute décision en leur nom pendant leur absence. Le non-respect de cette disposition entraîne de plein droit l'annulation du contrat à leurs frais.

8 - TARIFS

Tout nos prix s'entendent toutes taxes comprises (TTC). Les frais de séjour sont fermes et définitifs pour toute inscription effectuée au plus tard le 30 avril 2012. A compter du 1er Mai 2012, toute réactualisation de prix sera publiée sur notre site internet. Les frais de séjour comprennent : l'hébergement en famille ou en collège (pension complète et blanchissage suivant les centres), l'encadrement, l'assurance, les excursions, les frais de transports urbains, le stage sportif, les cours de langues et la T.V.A. ; à cela s'ajoutent les frais de dossier qui se montent à 100€.

9 - ENCADREMENT

Chaque groupe d'enfants est placé sous la responsabilité d'un encadrant français et d'un encadrant local. Ceux-ci assureront l'encadrement tout au long du stage. Ils seront disponibles en permanence pour résoudre les problèmes éventuels. C'est l'encadrant français que l'enfant devra alerter en cas de difficulté. Le responsable local, dont vous recevrez les coordonnées avant le départ pourra également être contacté en cas de nécessité.

10 - REGLEMENT INTERIEUR - SANCTIONS - RAPATRIEMENTS

11.1 : Nous demandons à tous nos stagiaires mineurs comme majeurs de respecter les règles de vie en groupe, respect des autres stagiaires et enseignants, acceptation de différence de race, de religion, de culture.

11.2 : L'assiduité aux cours est obligatoire. La 2ème absence ou le 2ème retard constatés feront l'objet d'un avertissement, préalable à un rapatriement éventuel.

11.3 : Sont strictement interdits : la possession, l'achat, la vente, la consommation de toute substance illégale en France /ou dans le pays d'accueil, les sorties sans responsables non autorisées, la pratique de l'autostop, la conduite de tout véhicule motorisé.

11.4 : Les participants doivent en toute circonstance se conformer aux instructions qui leur sont données par les membres de l'encadrement tant français qu'étranger, les familles d'accueil et plus généralement tout adulte intervenant durant le séjour.

11.5 : En cours de séjour, les avertissements donnés au participant entraîneront le rapatriement immédiat à la 3ème infraction. Ces avertissements font l'objet d'une notification écrite aux parents (par fax, ou e-mail, ou courrier postal) aux coordonnées inscrites sur la fiche d'inscription à la question : personnes à joindre en cas d'urgence.

11.6 : Si les animateurs en charge du groupe et/ou le responsable du groupe et/ou les responsables de TENNIS KINGDOM en France estiment qu'ils ne sont plus en mesure d'assumer la responsabilité d'un participant faisant preuve d'un comportement incompatible avec le bon déroulement du séjour tant pour lui-même que pour les autres participants au même séjour, ils procéderont au renvoi du participant, aux frais du responsable légal avec ou sans avertissement préalable en fonction de l'urgence de la situation.

11.7 : Toute détérioration constatée par écrit par le directeur du centre sur les locaux et/ou matériels et/ou véhicules de transport entraînera la remise en état et/ou le remplacement immédiat aux frais des responsables légaux du participant.

11.8 : Toute infraction aux lois en vigueur dans le pays d'accueil entraînera l'intervention des services de police locaux et l'application des sanctions prévues par les lois du pays. Le rapatriement sera immédiat et sans avertissement préalable. Ce sont les lois du pays de séjour qui s'appliquent.

11.9 : Un séjour interrompu pour rapatriement ne donne lieu à aucun remboursement.

11.10 : Les rapports et témoignages des responsables français et/ou locaux en charge du séjour feront foi en cas de litige.

11.11 : Modalités du rapatriement : dès notification du rapatriement, par tout moyen que TENNIS KINGDOM jugera approprié, les parents devront régler par Carte Bancaire l'ensemble des frais occasionnés (Billet d'avion individuel de retour, frais de transfert vers l'aéroport de départ du pays de séjour, frais d'assistance d'un accompagnateur lors des formalités d'enregistrement sur le vol, ainsi que la somme forfaitaire de 150€ en compensation des frais de communication et de temps consacré à la gestion du dossier). Les rapatriements ne sont pas accompagnés (sauf si les parents le demandent expressément et assument la charge financière du billet d'avion de l'accompagnateur aller-retour pays de séjour-France-retour au pays de séjour, ainsi que sa rémunération pour la durée de la mission, les coûts salariaux étant fixés forfaitairement à 500€) Les parents sont seuls responsables de la réception de leur enfant à son arrivée à l'aéroport de retour en France.

12 - ASSURANCES (séjours de 1 à 4 semaines)

Dès votre inscription, vous recevrez un Pass'port Sécurité International avec votre carte personnelle d'Assistance. Vous aurez une information très claire sur les garanties les plus complètes de nos deux contrats d'assurances et d'assistance souscrits pour la sécurité du stagiaire, dont voici un résumé :

- Pendant le voyage et tout le séjour :
 - Frais médicaux et d'hôpital : 100 000€ (USA 300 000\$)
 - Frais de rapatriement médical : Illimité
 - Visite immédiate d'un parent en cas d'hospitalisation : Billet Aller/Retour gratuit
 - Responsabilité civile étendue : Intégralité des dommages causés
- Avance sur recours et Protection Juridique :
 - Indemnité de préjudice esthétique : 15 000€
 - Assurance personnelle accidents : 75 000€
 - Tous risques bagages : 1000€ *

* Attention pour l'ensemble des objets de valeur (voir Pass'port Sécurité International), le remboursement sera de 300€ maximum.

Les frais non couverts par l'assurance doivent être payés par les parents ou le représentant légal.

- En cas de séjour longue durée (+ de 3 mois)

Avi international offre les mêmes garanties que pour les séjours courts mais l'assurance n'est pas incluse dans le coût du séjour.

Coût : 65€ par mois

Toute inscription à l'un de nos stages implique l'acceptation de toutes ces conditions et concède à TENNIS KINGDOM le droit d'utiliser des photos ou des vidéos de ses stagiaires pour la promotion et la publicité de ses programmes.

Bon Voyage !